



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Administration labellisée diversité et égalité

Adjoint(e) che (ffe) du service de l'emploi pénitentiaire, en charge du pôle prospective et développement (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP) /

Service de l'Emploi Pénitentiaire (SEP) / Pôle prospective et développement

Statut : Agent de catégorie A

Date de publication : 11/05/2022

Date de fin de publication : 09/06/2022

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur technique	
Domaine fonctionnel RIME :	Justice	
Emploi-référence RIME :	FP2JUS08 - Chargé(e) d'éducation et d'insertion	
Groupe IFSE :	1	NBI : 0 points
Poste vacant ☒ Poste susceptible d'être vacant ☐		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Ministère de la Justice – Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle – 11 rue Louisa Paulin – BP 534 – 19015 TULLE Cedex

Description du poste

Vos activités principales

L'adjoint e chef (ffe) du service de l'emploi pénitentiaire, en charge du pôle prospective et développement assiste le (la) chef(fe) du service de l'emploi pénitentiaire. Il assure l'intérim et la responsabilité du service, en cas d'absence ou d'empêchement du (de la) chef(fe) de service.

Il a en charge :

- Le pilotage du pôle prospective et développement conformément au plan d'orientation stratégique de l'ATIGIP,
- Le pilotage de la stratégie de développement de la performance du pôle prospective et développement pour garantir une offre de service adaptée à l'évolution des marchés, détecter les nouveaux métiers et secteurs d'activités,
- La coordination du service commercial et service projets publics/privés en s'appuyant sur les responsables de service,
- L'appui commercial aux nouveaux ateliers dans le cadre des projets d'ouverture et extension d'ateliers en 2022,
- Le développement et la gestion du portefeuille clients privés-publics en assurant une prospection dynamique et régulière et en compensant le taux d'attrition des clients.

En lien étroit avec le (la) chef(fe) de service, ce personnel peut participer à d'autres activités afférentes au service et à la structure.

Nombre d'agents à encadrer

2 A ☐ B ☐ C ☐ Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI ☐

NON ☒

Déplacements sur tout le territoire national

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Ordinateur portable, progiciels spécifiques à la structure, véhicules de service

Les activités du service

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général (TIG) ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'agence est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure-cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 60 personnels à Tulle (19). En 2021, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

Composition et effectifs du service

Le service de l'emploi pénitentiaire est composé de 210 personnels, dont 160 sont répartis dans 28 établissements pénitentiaires.

Votre hiérarchie

Le supérieur hiérarchique direct de l'agent est le (la) chef(fe) du service de l'emploi pénitentiaire.

Vos interlocuteurs métiers

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, ce personnel est principalement en relation avec :

- Le directeur et le directeur adjoint de l'ATIGIP,
- Le chef ou la cheffe du service de l'emploi pénitentiaire (SEP), ses adjoints et les services du siège du SEP,
- Les responsables d'ateliers SEP,
- Le chef ou la cheffe du service du travail d'intérêt général (STIG),
- Le chef ou la cheffe du service des politiques et de l'accompagnement vers l'emploi (SPAIE),
- Les clients,
- Les fournisseurs,
- Les services de la DAP et du ministère de la justice.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances

Savoir-faire

Environnement professionnel	Maîtrise de la réglementation en vigueur
Droit du travail pénitentiaire	Savoir travailler en équipe
Gestion commerciale	Savoir analyser, expertiser, synthétiser et alerter
Réglementation technique	Savoir travailler en réseau
Savoir-être	Savoir encadrer, animer et conseiller une équipe
Rigueur, méthode, adaptabilité, bonnes capacités rédactionnelles, disponibilité, pédagogie, réactivité, sens des responsabilités, autonomie, objectivité	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées

Expérience en encadrement et animation d'équipe

Offres de formation associées à votre prise de poste

Formations en management

Perspectives d'évolution professionnelle

Chef(fe) du service de l'emploi pénitentiaire

Informations complémentaires

Organisation de travail : Télétravail possible

Restauration : restaurant administratif + salle de restauration équipée

Accessibilité en transport / Parking : train, bus, voiture (parkings gratuits à disposition)

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature <u>Sur les aspects techniques du poste :</u> Mme Malou CONNAN-ANDRE, cheffe du service de l'emploi pénitentiaire 05.55.29.02.02 malou.connan-andre@justice.gouv.fr <u>Sur les aspects administratifs du poste :</u> Service des ressources humaines 05.55.29.99.40 recrutement@riep-justice.fr <u>Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :</u> recrutement@riep-justice.fr ATIGIP - Service RH - 11 rue Louisa Paulin - BP 534 - 19015 TULLE Cedex	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité ☒ OUI ☐ NON

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>